

PUBLIC

Architectes

PRÉREQUIS

Être inscrit à l'ordre des architectes en Bourgogne-Franche-Comté

DURÉE

7 heures
(3 h distanciel + 4h présentiel)

DATES

31 mai 2024 – 9h-12h (distanciel)

06 juin 2024 – 14h30-18h30
(présentiel)

Date limite d'inscription : 21 mai

LIEU DU PRESENTIEL

[Campus MANA](#)
[Domaine du Croisil](#)
[89350 Champignelles](#)

FINANCEMENT

Formation pouvant faire l'objet d'une prise en charge financière par l'organisme auquel est affilié votre entreprise (FIFPL, ATLAS, OPCO EP...)

TARIF

450 € net de taxes

Etablissement de formation non assujéti à la TVA

EFFECTIFS

Entre 10 et 20 stagiaires

CONTACT PÉDAGOGIQUE, HANDICAP ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Mathieu BARTOLETTI
07.50.59.93.34
mathieu.bartoletti@pole-energie-bfc.fr

CONTACT ADMINISTRATIF

Clémence LACOSTE
03.80.59.59.60
clemence.lacoste@pole-energie-bfc.fr



FORMATION « IN SITU »

REEMPLOI DES MATERIAUX : DE L'INSPIRATION A LA MISE EN ŒUVRE

Distanciel : 31 mai 2024 matin

Présentiel : 6 juin 2024 après-midi – CHAMPIGNELLES (89)

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Evaluer l'intérêt architectural et technique d'un matériau de réemploi

FORMAT

Cette formation est spécialement organisée pour la **Rencontre Annuelle de l'Ordre des Architectes de Bourgogne Franche-Comté** qui se déroulera les 6 et 7 juin au château de Guédelon dans l'Yonne.

L'objectif de cette formation est de montrer comment le réemploi des matériaux de construction, source de diminution des déchets du bâtiment, peut aussi être source d'inspiration ; et comment mettre en œuvre ces matériaux.

Cette formation se déroulera en 2 temps :

- une première partie en distanciel le 31 mai de 9h à 12h pour balayer **le cadre du réemploi, de son potentiel à sa mise en œuvre.**
- une deuxième partie en présentiel le 6 juin de 14h30 à 18h30 pour **s'inspirer concrètement des matériaux du site de formation (le [Campus Mana](#) à Champignelles) et évaluer leur potentiel architectural et technique.**

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS ET ÉVALUABLES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

A l'issue de l'action de formation, les stagiaires seront capables de :

- Intégrer un matériau de réemploi dans un projet
- Evaluer l'intérêt architectural d'un matériau de réemploi
- Prendre en compte les contraintes techniques dans l'intégration d'un matériau de réemploi

CONTENU :

1. Le cadre du réemploi - Distanciel

- Créer des ressources pour éviter les déchets
- Des projets pour s'inspirer
- Bénéfices et freins au réemploi
- Les étapes et scénarios du réemploi
- Concevoir avec et pour le réemploi
- Les filières du réemploi (débouchés et sources de matériaux)
- Les outils du réemploi

2. Réemployer les matériaux – Présentiel

Mise en situation sur le site du Campus Mana :

- Matériaux potentiellement réemployables sur un bâtiment
- Points d'attention, contraintes de réemploi des matériaux
- Moyens de lever les contraintes



MODALITÉS DE DÉROULEMENT (PÉDAGOGIE), SUIVI, SANCTION

Les modalités, méthodes et outils pédagogiques sont déterminés dans le but de favoriser l'implication de stagiaires.

- **Modalité pédagogique et suivi** : Formation inter-entreprises collective, hybride (distanciel et présentiel).
Le suivi de l'exécution de l'action de formation est réalisé au moyen de feuilles d'émargements, co-signées par les stagiaires et le/les intervenant(s).
- **Méthodes pédagogiques** : présentations, échanges, retours d'expérience, quiz, mises en situation
- **Moyens et/ou outils pédagogiques** : Cette formation se déroule en distanciel (envoi d'un mail contenant l'ensemble des liens et des informations de connexion quelques jours avant la formation) et dans une salle conforme pour l'accueil du public, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paperboard.
- **Supports fournis** : Supports présentés lors de la formation.
- **Intervenantes** : Zoé BOURRET et Fanny THIBault, architectes D.E, chargées de projet réemploi et formation (BELLASTOCK)
- **Sanction de la formation** : Certificat de réalisation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels à l'entrée et à la fin de la prestation
- Recueil des appréciations des stagiaires en fin de formation

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Pré-inscription via le formulaire dédié, accessible depuis le site internet du Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté :

www.pole-energie-bfc.fr

En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique permet de :

- ✓ Analyser les besoins en formation du stagiaire ;
- ✓ Vérifier les prérequis le cas échéant ;
- ✓ Identifier, le cas échéant, la/les situation(s) de handicap et décider des adaptations nécessaires (*durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...*).

L'action de formation peut débuter aux dates et horaires indiqués, sous réserve d'un nombre de stagiaire suffisant.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Nombre de stagiaires formés : Nouvelle formation, statistiques bientôt disponibles.

Taux de satisfaction des stagiaires : Nouvelle formation, statistiques bientôt disponibles.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), le Pôle énergie peut proposer des aménagements (technique, organisationnel et/ou pédagogique) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation mobilise des compétences externes et les dispositifs ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

V1 : 05/04/2024

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté – Siège : Maison des énergies – 50 rue Paul Vinot – 70400 HERICOURT
Antenne Dijon : 16 Boulevard Winston Churchill – 21000 DIJON - Tél. : 03 80 59 59 60 - www.pole-energie-bfc.fr
SIRET : 200 021 269 00028

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 27 70 00823 70 auprès du Préfet de Région Bourgogne-Franche-Comté. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Organisme de formation certifié QUALIOPI (au titre de la catégorie Actions de formation).